

Aide-mémoire du Président

Réunion du Comité de la Conférence chargé du suivi de l'EEI (CoC-EEI)

Vendredi 5 juin 2009

Mohammad Saeid Noori-Naeini, Président

Examen et adoption du rapport du CoC-EEI sur les modifications à apporter aux Textes fondamentaux aux fins de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate

1. Des Membres ont noté que le projet de *rapport du CoC-EEI sur les modifications à apporter aux Textes fondamentaux pour la mise en œuvre du Plan d'action immédiate (PAI)* était structuré suivant le format convenu et se divisait en deux parties: i) le corps du rapport (www.fao.org/uploads/media/DraftBasicTextsReportEnglish.pdf), qui contient les propositions de modifications recommandées par le Comité des questions constitutionnelles et juridiques (CQCJ) à ses quatre-vingt-quatrième, quatre-vingt-cinquième et quatre-vingt-sixième sessions en février et mai 2009 et ii) un additif (www.fao.org/uploads/media/AddendumBTCOCReportK5137Add1E.pdf) qui contient d'autres propositions de modifications que le CQCJ a ensuite recommandées à sa quatre-vingt-septième session (25-26 mai 2009). Les Membres ont aussi noté que les deux documents seront réunis dans le rapport final, qui devrait contenir d'autres propositions de modifications sur des questions en suspens (*Comité d'éthique et organes statutaires, conventions, traités, Codex*) que devrait examiner le CQCJ en septembre 2009.

2. Le CoC-EEI, reconnaissant avec gratitude le travail intense réalisé par le CQCJ et satisfait que les modifications des Textes fondamentaux recommandées soient conformes au PAI, comme l'a reconnu aussi le Groupe de travail II à ses réunions des 24 mars, 21 mai et 3 juin, a approuvé le projet de *rapport du CoC-EEI sur les modifications à apporter aux Textes fondamentaux aux fins de l'application du Plan d'action immédiate*, étant entendu que:

- les propositions de modifications de la Charte pour le Bureau de l'évaluation ne sont pas encore rédigées sous leur forme finale. La Charte sera examinée de nouveau par le Comité du programme en juillet et soumise au Conseil à sa session de septembre pour approbation. Ainsi, le texte final recommandé de la Charte sera contenu dans la version finale du Rapport du CoC-EEI;
- les propositions de modifications concernant la réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), approuvées par le CQCJ à sa quatre-vingt-septième session à la demande d'un État Membre, selon lesquelles le CSA assiste la Conférence et lui fait rapport, ne sont pas expressément préconisées dans le PAI. Par conséquent, elles ne figureront pas dans le *Rapport du CoC-EEI sur les modifications à apporter aux Textes fondamentaux aux fins de la mise en œuvre du PAI*. Aussi seront-elles retirées de l'additif au Rapport.¹

3. Un Membre a suggéré que des ajustements soient apportés à quelques amendements recommandés aux Textes fondamentaux. Les ajustements proposés seront soumis au CQCJ, pour examen à sa prochaine session en septembre 2009.

¹ Les parties qui doivent être retirées de l'additif sont les suivantes:

- sous le titre *Comité de la sécurité alimentaire mondiale*: le paragraphe 12;

- dans l'Appendice, sous le titre *A. Amendements à l'Acte constitutif*: les propositions d'amendements qui concernent le Comité de la sécurité alimentaire mondiale.

Annexe

Ordre du jour de la réunion

1. Introduction du Président
2. Examen et adoption du Rapport du CoC-EEI sur les modifications à apporter aux Textes fondamentaux